



publié par

CLASSIC EXPERT

By Experveo

2 0 1 9

BAROMÈTRE DES VÉHICULES DE COLLECTION



CLASSIC EXPERT PUBLIE SON PALMARÈS ANNUEL DES VÉHICULES DE COLLECTION LES PLUS CONVOITÉS 2018

Pour la 3ème année consécutive, à l'occasion du salon Rétromobile qui se tient du 6 au 10 février 2019, Classic Expert publie son baromètre de véhicules de collection 2018, et vous donne un aperçu des tendances du marché.

Classic Expert, premier réseau spécialisé dans l'expertise de véhicules anciens et de collection en France, pensé pour accompagner les collectionneurs et amateurs de belles mécaniques.



LE BAROMÈTRE 2019

EDITO

Le marché 2018 est resté relativement stable en terme de prix par rapport à l'année précédente; les reculs de valeurs constatés en 2017 se sont plutôt stabilisés. Certains modèles qui n'ont pas bénéficié de l'envolée des 5 dernières années sortent de l'ombre comme la CITROEN SM par exemple. D'autres, tels que les cabriolets PEUGEOT de la série 04 continuent leur progression, lente mais sûre, entamée il y a environ cinq ans.

En 2018, on note toujours un fort intérêt pour les « sorties de grange » ou la mise en vente de collections oubliées. C'est d'autant plus vrai, lorsque les conditions de découverte et l'histoire se rapportant à cette collection peuvent constituer un buzz dans le milieu des collectionneurs, amplifié à loisir par les réseaux sociaux.

Citons par exemple, la vente effectuée par Maître BUGEAT en Octobre dernier dans le nord de la France, la vente BREDARIOL le 13 mai par AUCTION, la collection MAHY le 30 Juin et la vente Henri RUGGERI du 20 janvier 2019. Est-ce une conséquence de la vente BAILLON, lors du salon Rétromobile 2015, ou une recherche de l'authenticité des véhicules de la part des collectionneurs ?

A l'inverse, le phénomène de désintérêt des populaires d'avant-guerre, amorcé il y a une dizaine d'années, impacte désormais les ancêtres de petite cylindrée d'après 1905, non éligibles au célèbre Londres-Brighton. Le marché des ancêtres reste cependant un marché fermé, entre initiés; les transactions se faisant la plupart du temps par connaissance sans recours aux annonces et ventes publiques.

Entre ces 2 tendances remarquables, les collectionneurs jettent leur dévolu sur des véhicules déjà familiers. On soulignera aussi l'intérêt pour les roadsters anglais des années 50 à 70 qui ne faiblit pas. (voir notre baromètre).

LE BAROMÈTRE 2019

PRÉAMBULE

Le périmètre de notre analyse porte sur les véhicules de collection tels que définis par la réglementation en vigueur dans l'article R. 311-1 § 6.3 du code de la route.

C'est un véhicule présentant un intérêt historique et satisfaisant 3 conditions :



Il a été construit ou immatriculé pour la première fois il y a au moins trente ans.



Son type particulier, tel que défini par la législation actuelle de l'Union Européenne ou nationale, n'est plus produit.



Il est préservé sur le plan historique et maintenu dans son état d'origine et aucune modification essentielle n'a été apportée aux caractéristiques techniques de ses composants principaux.

MÉTHODOLOGIE

Ce baromètre est réalisé sur la base :



- 1 De données fournies par notre partenaire NGC-DATA concernant les mutations de Carte Grise des véhicules de plus de 30 ans
- 2 Des expertises en achat, vente, estimation réalisées par Classic Expert
- 3 Des résultats des différentes ventes aux enchères.
- 4 Des tendances du marché

FOCUS SUR LE PARC ET LES VENTES DES VÉHICULES DE COLLECTION

2,3 Millions

On recense plus de 2,3 millions de véhicules de collection en 2018, soit 6% du parc des véhicules immatriculés. On constate sans surprise que les marques françaises concentrent 65% du parc en circulation.

80 %

En 2018, le nombre de ventes se situe aux alentours de 50 000 ventes, avec une proportion écrasante de transactions entre particuliers : 80% ! D'ailleurs, une part conséquente de ces transactions a lieu entre initiés, en dehors des annonces ou circuits de vente professionnels; les professionnels étant surtout intéressés par les véhicules plus récents.

51 %

Si la part des Youngtimers est écrasante (51% des ventes), soulignons tout de même que 48% des ventes portent sur les véhicules d'après-guerre, ce qui est notable; ceux-ci ne représentant que 16% du parc en circulation. C'est dire de la dynamique pour les anciennes !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2018, 3 régions (l'Auvergne Rhône-Alpes, l'Aquitaine et l'Occitanie) enregistrent à elles seules 40% du nombre de mutations de cartes grises de véhicules de plus de 30 ans ? L'Île de France et la région PACA se placent derrière ce trio de tête.

7 %

Sur les 2,3 millions de véhicules anciens, 7% sont en carte grise collection. Le taux de carte grise collection augmente assez logiquement avec l'âge du véhicule : 62% des Ancêtres (100 ans et plus) sont en carte grise collection, à comparer avec les 2,5% pour les Youngtimers.

* Sur la base des données fournies par NGC-DATA

LE TOP 10 DES VÉHICULES DE COLLECTION LES PLUS RECHERCHÉS EN 2018

Beaucoup de mouvements comparé à 2017, avec en ligne de mire, une entrée fracassante de la 205 et de la Corvette, et un recul de la Cox et de la Mini. Dans le camp des valeurs sûres, la 2CV reste en tête du classement., la PORSCHE 911 et la MUSTANG confirment leur position. Enfin, L'Alpine A110, et la TR6 sont sorties du classement de cette année.

Les modèles les plus recherchés en 2018, suivant la tendance du marché, avec à titre d'exemple une fourchette de valeurs pour le modèle le plus courant dans chaque gamme :



1

LA 2CV

6 000 à 12 000€

inchangé



2

LA 205

12 000 à 17 000€

NEW



3

LA 911

40 000 à 60 000€

+3



LA MUSTANG

23 000 à 30 000€

-2

4



LA GOLF

10 000 à 15 000€

NEW

5



LA MINI

4 000 à 8 000€

-3

6



LA COCCINELLE

6 000 à 9 000€

-3

7

LE TOP 10 DES VÉHICULES DE COLLECTION LES PLUS RECHERCHÉS EN 2018

En fin de classement :



LA DS

15 000 à 20 000€

-1

8



LA CORVETTE

35 000 à 45 000€

NEW

9



LA MÉHARI

10 000 à 17 000€

-5

10



On retrouve les 3 représentantes CITROËN qui se maintiennent dans le palmarès; peut-on y voir un effet du centenaire Citroën dont le point d'orgue se tiendra du 19 au 21 juillet en 2019 ?

Classic Expert sera d'ailleurs présent à la Ferté Vidame.

Les ROADSTERS anglais des années 50 à 70, dont l'intérêt ne faiblit pas, n'entrent pas dans le classement. En effet, si l'on considère chaque modèle de façon isolée, celui-ci représente un volume faible. En revanche, pris dans leur globalité, le volume est considérable.

RÉGLEMENTATION

LE RESPECT DE LA CONFORMITÉ TECHNIQUE

Le respect de la conformité technique d'un véhicule est impératif, même si celui-ci bénéficie de la mention « véhicule de collection » sur son certificat d'immatriculation.

Parmi les données présentes, on retrouve :

- LE BRUIT
- LES DIMENSIONS
- LA DIRECTION
- LE POIDS
- LA PUISSANCE
- LE NOMBRE D'ESSIEUX
- L'ÉNERGIE
- LA CARROSSERIE
- LE SYSTÈME DE FREINAGE

Il est donc également exclu d'aménager un véhicule utilitaire afin de l'utiliser comme camping-car. Depuis la réforme du contrôle technique en mai 2018, ces modifications entraînent une contre visite, voire même une impossibilité de réaliser le contrôle technique pour certaines modifications (le changement d'énergie par exemple).

La seule solution qui se présente en cas de modifications, est la Réception à Titre Isolé auprès de la DREAL, qui entraînera la délivrance d'un nouveau certificat d'immatriculation faisant état des modifications.

En l'absence de cette homologation, les risques encourus sont les suivants :

- 1 Amende jusqu'à 750€ et confiscation du véhicule
- 2 Contravention de 5ème classe (amende jusqu'à 1500€) en cas de vente du véhicule
- 3 Déchéance de garantie, voir nullité du contrat en cas de sinistre, entraînant le remboursement par le propriétaire des sommes dues au titre du sinistre

Il est donc primordial de maintenir son véhicule en conformité avec son certificat d'immatriculation et le fait de faire apposer la mention « véhicule de collection » sur le certificat d'immatriculation ne génère aucune tolérance quant à la conformité technique du véhicule.

FOCUS SUR LA RÉGLEMENTATION

ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

Véhicule de collection, avec ou sans carte grise de collection, et contrôle technique :

-  Sans carte grise de collection, le véhicule est soumis au contrôle technique normal. (2 ans)
-  Avec une carte grise collection, le véhicule dont la mise en circulation est :
 - ✓ **ANTÉRIEURE AU 1ER JANVIER 1960**
et dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5t, est exempté de contrôle technique.
 - ✓ **POSTÉRIEURE AU 1ER JANVIER 1960**
et dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5t, est soumis au contrôle technique tous les 5 ans.

CONSEIL D'EXPERT

Privilégiez les Centres de Contrôle Technique spécialisés véhicules de collection !

CLASSIC EXPERT

Fort de ses 150 experts en automobile, passionnés de véhicules anciens et de collection et eux-mêmes collectionneurs, Classic Expert se déplace partout en France pour estimer vos belles mécaniques (2 roues, 4 roues etc...) ou vous accompagner dans votre projet d'achat ou de vente.



Classic Expert, filiale du groupe Bca Expertise, premier réseau national d'expertise en automobile avec 600 experts en Automobile inscrits sur la Liste Nationale.



Classic Expert est partenaire de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE).



Classic Expert remercie NGC-DATA pour sa contribution à ce baromètre.

CONTACT

Estimation, achat, vente, suivi de restauration, succession, etc... pour toutes questions :

📞 09 72 54 15 12

✉️ contact@experveo.fr

📘 Facebook

🌐 www.classicexpert.fr